

L'apprentissage, la voie royale !

L'apprentissage offre l'opportunité de suivre des enseignements et cours théoriques, tout en travaillant au sein d'une entreprise en lien direct avec la formation choisie. Les apprentis obtiennent **une expérience professionnelle valorisée ainsi qu'un diplôme de l'enseignement supérieur reconnu par l'état.**

L'alternance réunit un apprenti et une entreprise dans un partenariat gagnant-gagnant.

L'alternance, un choix évident pour l'apprenant

En suivant une formation professionnelle, l'alternant bénéficie des avantages suivants :

Double compétence décernée par des enseignements dispensés au CFA mais aussi en entreprise

Véritable expérience professionnelle reconnue, permettant d'accéder plus facilement à l'emploi

Perception d'un salaire au cours de sa formation

Prise en charge de la totalité **des frais de scolarité par l'entreprise d'accueil**

Suivi de l'apprenti par un maître d'apprentissage et un tuteur pédagogique

Articulation dynamique entre CFA / entreprise et une **intégration optimale** de l'apprenti dans ce nouveau rythme professionnel

Obtention d'un **diplôme reconnu par l'Etat, certifié Cnam**, grand établissement d'enseignement supérieur

Avantages offerts par la **carte étudiante des arts et métiers**

Des avantages pour l'entreprise

Une entreprise qui recrute une personne en contrat d'alternance participe à sa formation. Elle joue un rôle essentiel dans la transmission du savoir-faire en lui apprenant un métier, mais également, en l'intégrant à la vie d'entreprise. A terme, ce type de contrat offre l'assurance d'embaucher une personne qualifiée et parfaitement formée à son activité.

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois après la fin des formations de 85%

Nos formations procurent des atouts professionnels incontournables à une époque où les recruteurs demandent de plus en plus d'expertise.

Au CFA Cnam, le taux de rupture en contrat d'apprentissage est de seulement 3%, alors qu'il est en moyenne de 17% dans l'enseignement supérieur.